

Paris, le **31 MARS 2011**

Affaire suivie par Véronique Calvat
Tel : 01.53.85.55.80

Réf. : CR/DDSSDR/PBH/VC – n° *109*

A l'attention des médecins généralistes,
des gynécologues,
des centres médicaux de santé,
des sages-femmes,
des pharmaciens,
des laboratoires de biologie médicale,
des centres de planning d'éducation familiale,

Madame, Monsieur,

Depuis de nombreuses années, la Région Ile-de-France a eu à cœur de promouvoir l'information des jeunes Franciliennes et Franciliens en matière de sexualité et de contraception. Elle a décidé d'amplifier son action en faveur des conduites préventives en adoptant en juin dernier, une mesure visant à donner aux jeunes un accès gratuit, anonyme et adapté à la contraception et aux démarches médicales associées.

Les jeunes en classes de seconde ou classe d'âge ou niveau équivalent pour les jeunes des lycées professionnels, des centres de formation d'apprentis (CFA) et des instituts de formation sanitaire et sociale pourront ainsi, après un entretien avec leur référent santé scolaire, notamment une infirmière scolaire, obtenir un chéquier « Pass contraception ».

Le chéquier sera constitué de plusieurs coupons (2 consultations médicales, 1 prise de sang et analyses, 2 dispensations de contraceptifs) qui vous seront remis directement par le ou la jeune, lors de sa visite, lui permettant de bénéficier anonymement (sans présenter de carte vitale) et gratuitement des prestations afférentes, payées avec le coupon correspondant.

Ces coupons, qui devront être renseignés par vous-même et accompagnés d'un RIB, devront ensuite être retournés à l'adresse suivante :

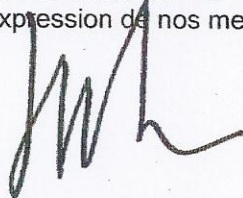
Région Ile-de-France
Direction du Développement social et de la santé
115, rue du Bac
75007 PARIS

afin qu'il soit qui procédé au paiement correspondant, dans les meilleures conditions de rapidité et de sécurité.

Compte-tenu de votre implication dans l'information et l'accès aux soins des jeunes, nous sollicitons votre appui dans cette démarche active, destinée à favoriser les parcours d'autonomie des mineur-es en les sensibilisant aux comportements à risques et en les invitant à adapter leurs pratiques pour éviter les grossesses précoces non désirées.

Pour information, vous trouverez ci-joint un exemplaire du guide descriptif du dispositif ainsi qu'une affiche de communication.

Vous remerciant vivement de votre collaboration active, nous vous prions d'agr er, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.



Jean-Paul HUCHON
Président du Conseil
régional d'Ile-de-France



Laure LECHATELLIER
Vice-présidente chargée de
l'action sociale, des formations
sanitaires et sociales, de la santé et
du handicap